

MASON GRAPHITE FOURNIT UNE MISE À JOUR SUR LE PROJET DU LAC GUERET ET SUR L'ENTREPRISE

25 octobre 2018

Montréal, Québec, Canada

Mason Graphite Inc. (« Mason Graphite » ou la « Société ») (TSX.V: LLG; OTCQX: MGPHF) est heureuse de fournir une mise à jour sur son projet de graphite du Lac Guéret, dont elle détient 100% des droits, comprenant l'usine de concentration de graphite de Baie-Comeau (collectivement, le « Projet ») et d'autres faits saillants récents concernant l'entreprise.

Benoît Gascon, Président et Chef de la direction de Mason Graphite, a commenté: « Nos actionnaires ont fait preuve de beaucoup de patience alors que nous avons travaillé avec acharnement à nous préparer pour le début de la construction et pour devenir bientôt un nouveau producteur de graphite naturel sur le marché mondial. Je crois que nos investisseurs seront satisfaits de l'ampleur du travail accompli par notre équipe sur le projet au cours de la dernière année. Nous abordons la construction avec cette même confiance que nous avons toujours eue dans notre projet et dans notre équipe. Nous nous sommes toujours efforcés de nous assurer que chaque aspect sous-jacent de notre projet a été et continuera d'être exécuté conformément aux normes les plus élevées possibles, garantissant ainsi une base solide à notre projet de classe mondiale. La fondation s'appuie sur une équipe de construction interne hautement qualifiée et très expérimentée, une équipe de direction expérimentée, associée à un fort soutien du gouvernement provincial, de la communauté locale, des Premières nations locales et d'un marché du graphite robuste. Il est remarquable pour une entreprise en phase de développement d'avoir pu rassembler une équipe de construction, d'approvisionnement et de logistique aussi expérimentée et hautement qualifiée que celle de Mason Graphite, et ce surtout en cette période de pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Nous avons mis en place tous les éléments clés pour assurer le succès de la prochaine phase du financement et de la construction de Mason Graphite. »

ÉQUIPE DE CONSTRUCTION MASON GRAPHITE

Après avoir évalué les modèles habituels de gestion de construction, Mason Graphite a opté pour une approche dite de « propriétaire-constructeur », approche par laquelle la Société gère elle-même la construction via une équipe intégrée. Après avoir reçu le décret (608-2018) du gouvernement du Québec, en vertu duquel le Projet est autorisé, et les progrès réalisés en matière d'ingénierie détaillée et d'approvisionnement, Mason Graphite s'est concentrée sur la mise en place de son équipe de construction. Cette équipe est dirigée par Yves Perron et compte de nombreux membres clés de sa précédente équipe, celle-là même qui a tout récemment construit la mine de diamants Renard de la société Stornoway au Québec. Lors de ce projet, Yves et son équipe sont parvenus à terminer la construction plus rapidement que prévu et pour un coût inférieur au budget.

Compte tenu de l'expérience combinée des membres de la direction dans le domaine du graphite (plus de 50 ans) ainsi que celle de l'équipe de construction, il est clair que la Société est idéalement outillée pour gérer elle-même la construction; cette façon de faire a comme avantages de maintenir le contrôle au sein de la Société tout en renforçant l'esprit d'appartenance de l'équipe

au projet. Et depuis sa création, cette implication directe et totale dans le projet a toujours été un des piliers de l'identité de Mason Graphite.

MISE À JOUR SUR LE STATUT DU PROJET

Ingénierie et construction

À la fin de l'exercice financier de Mason Graphite, clos le 30 juin 2018, un montant total de 11 M \$ avait été investi pour l'ingénierie détaillée et pour l'achat d'équipements pour le Projet.

BBA Inc., basée à Montréal, Québec, en tant que bureau d'ingénierie principal, appuyée par Soutex Inc. de Québec, Québec (ingénierie des procédés) et Groupe TDA Construction Inc. de Baie-Comeau, Québec (ingénierie des chemins forestiers et des mines) ont en grande partie achevé l'ingénierie détaillée de la mine, des installations de gestion des résidus, des travaux de génie civil, de l'équipement et des procédés. L'ingénierie détaillée liée à la conception structurelle des bâtiments, des systèmes électriques et de la tuyauterie est quant à elle achevée à environ 50%. Le travail restant à accomplir devrait être finalisé au début de 2019.

La fabrication des broyeurs est presque terminée et leur expédition est prévue avant la fin novembre 2018. Les images des broyeurs en cours de fabrication peuvent être visionnées sur le site Web de la société: www.projetlacqueret.com/galeriephoto.

Le processus d'appel d'offres pour le déboisement du site minier du Lac Guéret est terminé. Les contrats seront attribués sous peu et les travaux sur le site devraient commencer dans les prochaines semaines.

Les partenaires locaux Transport Savard Ltée et Roland Munger Inc. ont effectué des travaux d'entretien visant à améliorer à des fins d'utilisation industrielles la route forestière 202 qui relie la mine du Lac Guéret à l'autoroute 389.

Permis et relations communautaires

Le décret ayant été reçu par Mason Graphite en juin 2018, les travaux de terrassement commenceront dès l'octroi des permis spécifiques autorisant les travaux de génie civil et la construction. Mason Graphite s'attend à ce que ces permis soient émis prochainement.

Une entente sur les répercussions et avantages est en place avec la Première Nation des Innus de Pessamit depuis juin 2017. Grâce aux efforts de Mason Graphite en matière de relations communautaires, le Projet bénéficie d'un solide appui de la part de la communauté locale.

CAPEX DE PROJET ET MISE À JOUR FINANCIÈRE

L'équipe de construction de Mason Graphite a mis à jour l'estimation des dépenses en capital du Projet (« CAPEX ») afin de prendre en compte les modifications récentes apportées au Projet, notamment les améliorations de conception, les contraintes environnementales supplémentaires, les coûts de préproduction et de mise en service supplémentaires, les quantités mises à jour (matériaux et main-d'œuvre de construction) et l'augmentation générale des coûts (passée et future). Les estimations de contingence ont également été révisées en conséquence. L'effet net des estimations du CAPEX actualisés se traduit par un coût en capital révisé de 258 M \$ (par rapport au CAPEX estimé en 2017 de 200 M \$).

L'avantage indéniable du gisement de Lac Guéret demeure ses très importantes ressources minérales, qui sont inchangées par rapport aux divulgations précédentes. Au cours des 25

premières années d'exploitation, environ 7% seulement des ressources minérales connues seront extraites et traitées. De plus, le gisement de Lac Guéret est situé au Québec, une juridiction politique stable et favorable aux projets miniers.

MISE À JOUR DU MARCHÉ DE GRAPHITE

Le vaste marché du graphite a été relativement vigoureux ces derniers mois, sous l'effet de la demande chinoise croissante combinée à une baisse de la production de graphite en Chine. Le seul producteur de graphite naturel en Amérique du Nord est l'exploitation du Lac-des-Iles au Québec, dont les activités approchent la fin de la vie minière. En outre, les retards dans l'ajout d'offres de graphite a créé des pénuries supplémentaires et a contribué à la contraction projetée du marché.

Tous ces signes laissent entrevoir un marché toujours serré pour le graphite naturel et potentiellement un environnement de croissances des prix à long terme. De plus, les effets de la révolution des véhicules électriques doivent encore se faire sentir sur le marché du graphite, marché pour lequel Mason Graphite sera très bien positionnée.

NOMINATION DU CONSEILLER FINANCIER ET MISE À JOUR SUR LE FINANCEMENT

Mason Graphite a retenu les services de la Financière Banque Nationale (FBN) en tant que conseiller financier pour guider ses efforts de financement. La FBN a récemment démontré un haut degré de succès dans la levée de capital de développement pour les sociétés minières en phase de démarrage, en particulier dans le créneau des matériaux liés aux véhicules électriques et aux batteries.

La Société disposait de liquidités d'environ 33 M \$ au 30 septembre 2018 à la suite de son financement par capitaux propres de 45 M \$, clôturé en janvier 2018. Ces importantes liquidités permettent à Mason Graphite de poursuivre le développement du Projet conformément au plan de développement de la Société. La Société continue de bénéficier du soutien de ses principaux actionnaires actuels et le niveau d'intérêt pour le secteur et pour la Société a continué d'être positif.

M. Gascon a conclu : « L'opération du Lac Guéret dispose de réserves minérales pour 25 ans et des ressources minérales pour de nombreuses années encore. En tant que tel, Mason Graphite entend être un producteur important de graphite naturel pendant plusieurs décennies. Il s'agit d'un projet de classe mondiale à tout point de vue qui est situé dans l'une des meilleures juridictions minières au monde. Faire les choses correctement dès le début a toujours été une priorité pour nous, même si parfois cela veut dire prendre plus de temps. Nous poursuivons nos efforts d'augmentation du capital sachant que notre projet dispose de tous les éléments nécessaires pour assurer le succès de la construction et de son exploitation commerciale. »

AUTRES NOUVELLES EN BREF

Un échantillon en vrac de 90 tonnes, extrait du gisement du Lac Guéret en mars 2018, a été traité chez COREM dans la ville de Québec, permettant une validation supplémentaire du procédé et générant par le fait même 20 tonnes de concentré de graphite. Ces produits seront utilisés pour la qualification chez les clients ainsi que comme produits de départ pour le projet de graphite sphérique enrobé. Les résultats de l'essai de traitement ont dépassé les attentes, avec des puretés allant jusqu'à 98% pour les produits grossiers supérieurs à 106 microns (150 Mesh US) et une pureté de 95% pour les produits plus fins que 106 microns.

Le projet de développement de grades de graphite sphérique enrobé pour les batteries lithium-ion, amorcé 2015, a récemment atteint plusieurs objectifs critiques; les produits développés rencontrent les spécifications de performances requises par les fabricants de batteries, y compris celles pour les véhicules électriques, en termes de distribution granulométrique, de pureté, de forme, de densité apparente et de surface spécifique. La production à plus grande échelle de graphite sphérique enrobé est attendue sous peu; des essais en piles pochettes étant prévus dès les produits disponibles.

Un projet visant à ajouter de la valeur aux résidus de l'usine de concentration, lancé en 2016, progresse de façon satisfaisante et donne des résultats prometteurs. Sept tonnes de résidus ont récemment été traitées dans une usine pilote; les résultats sont attendus dans les semaines à venir.

Mason Graphite a l'intention de publier un communiqué de presse détaillant le contexte et l'avancement du projet de graphite sphérique enrobé et de la valorisation des résidus dans les prochaines semaines.

CONSENTEMENT DE LA PERSONNE QUALIFIÉE

Jean L'Heureux, Ing., M. Ing., Vice-président exécutif, Développement du procédé pour Mason Graphite, et une Personne qualifiée, tel que défini par l'IN 43-101 pour Mason Graphite, était responsable de la vérification des données présentées dans ce communiqué de presse et l'a lu et approuvé.

À propos de Mason Graphite et du projet du Lac Guéret

Mason Graphite est une compagnie minière canadienne dédiée au développement du gisement de graphite naturel du Lac Guéret dont elle détient 100% des droits. La Société est dirigée par une équipe expérimentée possédant plus de 5 décennies d'expérience dans le graphite, notamment dans la production, la vente ainsi que la recherche et le développement. Pour plus d'informations : www.projetlacqueret.com.

Mason Graphite Inc. pour le Conseil d'administration,

Benoît Gascon, CPA, CA, Président et Chef de la direction

Pour plus d'informations :

Simon Marcotte, CFA, Directeur au Développement corporatif au +1 (647) 801-7273 et à info@masongraphite.com

Pour plus d'informations reliées aux communautés locales :

+1 (514) 289-3580 et à info@masongraphite.com

Siège Social : 3030, boulevard Le Carrefour, bureau 600, Laval, Québec, H7T 2P5

Énoncés de mise en garde

Ce communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières. Toute information contenue dans ce document qui n'est pas clairement de nature historique peut constituer un énoncé prospectif. En règle générale, ces énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation d'une terminologie prospective comme « planifié », « s'attend » ou « ne s'attend ».

pas », « est prévu », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « ne prévoit pas », « croit », ou des variantes de ces mots et expressions ou l'énoncé que certaines actions, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », « seront prises », « se produire » ou « être atteint ». L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la Compagnie sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de telles informations prospectives. Ces risques comprennent mais sans s'y limiter : (i) la volatilité du cours des actions; (ii) les marchés mondiaux et les conditions économiques générales; (iii) la possibilité de dépréciations et de perte de valeur; (iv) les risques associés à l'exploration, au développement et à l'exploitation de gisements miniers; (v) les risques associés à l'établissement de titres de propriété et des actifs miniers; (vi) les risques associés à la participation à des coentreprises; (vii) les fluctuations des prix des matières premières; (viii) les risques associés à des risques non assurables survenant en cours d'exploration, de développement et de production; (ix) la concurrence à laquelle fait face l'émetteur à l'égard de l'embauche du personnel expérimenté et de l'obtention du financement; (x) l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités minières, de transformation, de développement et d'exploration; (xi) les risques associés à des changements à la réglementation de l'exploitation minière régissant l'émetteur; (xii) les risques associés aux diverses réglementations environnementales auxquelles l'émetteur est assujetti; (xiii) les risques liés aux retards réglementaires et d'obtention de permis; (xiv) les risques liés aux conflits d'intérêts potentiels; (xv) la dépendance envers le personnel clé; (xvi) les risques de liquidité; (xvii) le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; (xviii) la Compagnie ne prévoit pas déclarer de dividendes à court terme; (xix) le risque de litiges et (xx) la gestion des risques.

L'information prospective est fondée sur des hypothèses que la direction de l'entreprise croit être raisonnables au moment où elles sont faites, y compris mais sans s'y limiter, les activités d'exploration continues, aucun changement défavorable important dans les prix des métaux, les plans d'exploration et de développement procédant tel que prévu et la réalisation de leurs résultats attendus, l'obtention des approbations réglementaires requises, et les autres hypothèses et facteurs énoncés aux présents textes. Bien que la Compagnie ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, il peut y avoir d'autres facteurs qui fassent en sorte que les résultats ne soient pas ceux attendus, estimés ou prévus. Il ne peut y avoir aucune assurance que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans de tels énoncés prospectifs. Cet énoncé de mise en garde sur les informations de nature prospective a été fourni afin d'aider les investisseurs à comprendre les activités de la Compagnie, ses opérations et ses plans d'exploration et peut ne pas convenir à d'autres fins. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à l'information prospective. Les informations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse, et la Compagnie ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.